

L'ESCARBOUCLE[★]

* ESCARBOUCLE pierre précieuse et figure héraldique ornant le bouclier à 8 rais des Chevaliers du Temple



BULLETIN
TRIMESTRIEL
D'INFORMATION

20 juin 2012
N° 87



LES AMIS
DU PARC
NATUREL
RÉGIONAL
DE LA FORÊT
D'ORIENT

ÉDITORIAL

LA MARQUE D'UN TERRITOIRE



Crédit photo : Nathalie Seguin

La marque « Parc » est une marque collective déposée, appartenant à l'État et attribuée à chacun des territoires qu'il a lui-même classés, lors de leur création.

C'est cette marque qui est utilisée par le PNR Forêt d'Orient par exemple pour tout ce qui concerne sa communication.

Cette marque, le Parc en a la gestion et il peut à son tour l'attribuer à des produits, des productions, des savoir-faire.

Alors est-ce un label, une certification ou une simple indication de localisation ?

Pas vraiment l'un ou l'autre, la marque doit être avant tout porteuse des valeurs du Parc.

Le Parc peut donc accompagner et valoriser ainsi des producteurs, des prestataires dont les objectifs sont en accord avec ses missions.

Un cahier des charges est alors établi, la Fédération des Parcs consultée pour qu'une certaine cohérence de pratique existe entre les Parcs. C'est donc une démarche relativement longue et exigeante. En cas d'agrément, la marque est attribuée pour une durée de 3 ans renouvelable.

Sur notre territoire, actuellement un seul produit est labellisé « Parc » et depuis longtemps, ces très jolies tables plantées confectionnées par M. Journet.



Heureusement, une nouvelle dynamique se met en place et les responsables ont bien saisi l'intérêt de nouvelles « estampilles ». La réflexion est donc engagée dans deux domaines : une appellation « accueil du Parc » et une autre « produit du Parc ».

En ce qui concerne l'accueil du Parc, certains hébergements répondant aux critères des « gîtes Panda » et certains sites touristiques (ex : l'écomusée) qui s'engageront à respecter une charte de gestion durable et de promotion du territoire devraient être « marqués ».

SOMMAIRE

- La marque d'un territoire.....p. 1
- Le jour où j'ai rencontré Aurore.....p. 2
- Les espaces de papillons de jour menacés en France.....p. 2
- Biodiversité forestière : une conférence de Rémi François.....p. 3
- Quand chantent les églises.....p. 4-5
- La cabane au fond du couloir.....p. 6
- Actualités du Parc.....p. 7
- Animations.....p. 8
- Abonnement.....p. 8

En ce qui concerne les « produits du Parc », la filière fruits et produits dérivés (miel, confitures, jus de fruits) est actuellement privilégiée. Les engagements doivent être pris sur l'origine, la qualité des fruits et la qualité environnementale de la production en général.

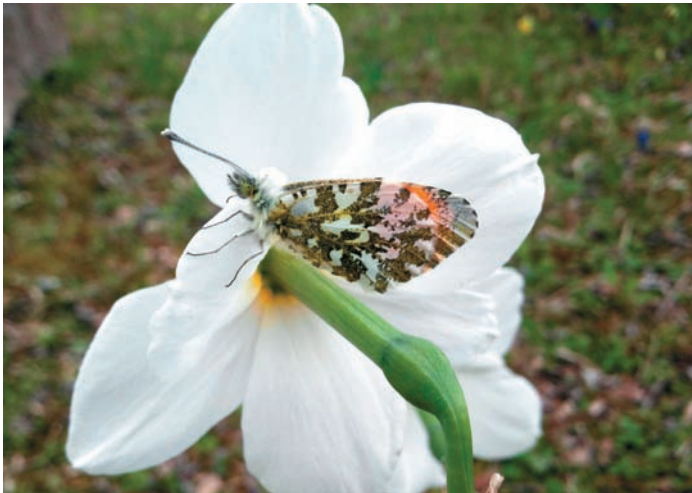
Premier de cette nouvelle génération de marqués : le miel de M. Munoz de La Villeneuve au Chêne auquel la marque Parc sera très prochainement attribuée officiellement. Félicitations à cet apiculteur !

Nous ne pouvons qu'espérer que d'autres produits ou accueils seront également rapidement sélectionnés. C'est là un moyen de renforcer l'identité et l'attractivité du territoire, de mettre en lumière les bons produits et les petits producteurs, de favoriser les circuits courts d'élaboration et de distribution.

Tout cela pour le plus grand plaisir du consommateur local ou de passage !

LE JOUR OÙ J'AI RENCONTRÉ AURORE

Ce matin d'avril, les lilas embaument, les narcisses distillent leur fragrance, tout est calme en ce début de matinée où je viens de dire bonjour aux fleurs et légumes. Mes yeux habitués à voir les petites choses remarquent sur une talle de narcisses deux papillons. L'un est blanc et vert, l'autre blanc, vert avec un liseré orange sur le bout des ailes. Je les observe longuement et cons-



tate que leur « habit » leur permet de se confondre avec la végétation. La nature fait bien les choses. Mais comment s'appellent-ils ?

Mes recherches commencent sur internet bien sûr, le sujet est vaste et j'éteins l'écran sans réponse. Mais le hasard fait bien les choses, je retrouve fortuitement ce papillon dans le magazine « mon jardin, ma maison » de juin 2012 et je sais comment il s'appelle : AURORE. De son nom scientifique « *Anthocharis cardamines* », il fait partie de la famille des Pieridae, il présente un dimorphisme⁽¹⁾ sexuel très marqué puisque seul le mâle possède une aire apicale⁽²⁾ orange, son envergure est de 34 à 48 mm, sa période de vol dure d'avril à juin, laps de temps où il pond ses œufs.

Il fréquente les milieux fleuris jusqu'à 1800 m d'altitude. Il est présent dans tous les départements français et en Europe sauf dans la partie arctique et toute l'Eurasie jusqu'au Japon. Aurore serait en progression dans notre pays ce qui n'est malheureusement pas le cas pour tous. En France, 16 papillons de jour sont inscrits sur la liste rouge des espèces menacées.

La destruction des habitats naturels constitue la principale cause. Cette constatation doit nous conforter dans le fait que nous devons, qu'elle que soit l'échelle, maintenir et développer forêts, jachères, carrés de jardins, lopins de terre, etc. pour assurer la biodiversité et la vie sur terre.

Ghislaine Simonnot

(1) On parle de dimorphisme sexuel pour une espèce lorsque le mâle et la femelle ont un aspect différent (forme, taille, couleur).

(2) Sommet de l'aile.



Crédit photo : Alexandre Antoine



Un mâle.
Crédit photo : Alexandre Antoine

Les espèces de papillons de jour menacées en France



Cuivré des marais.

Crédit photo : Alexandre Antoine

Le Comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et le Muséum national d'Histoire naturelle communiquent : seize espèces de papillons de jour sont menacées de disparition en France métropolitaine dont six à dix dans l'Aube. Dix huit autres espèces sont « quasi menacées » sur 253 espèces étudiées. Les populations de papillons ont fortement régressé dans les années 70-80 en raison de l'intensification des pratiques agricoles et de l'urbanisation croissante. Les papillons et les chenilles dont ils naissent sont très sensibles aux modifications de leur environnement. Chez la plupart des espèces, la chenille ne se nourrit que sur une seule ou quelques plantes spécifiques. La régression de prairies humides, la fragmentation des milieux naturels par le développement des routes et de l'urbanisation peuvent être fatales à nombre d'espèces. Enfin, le changement climatique constitue une menace supplémentaire. La préservation des papillons passe par celle des milieux où ils vivent. Une quinzaine d'espèces font déjà l'objet d'une protection réglementaire incluant leurs aires de reproduction et de repos. L'évolution des pratiques agricoles et l'arrêt de l'artificialisation des milieux naturels sont indispensables pour empêcher que les seize espèces aujourd'hui menacées ne disparaissent du territoire métropolitain et que les dix-huit autres «quasi menacées» ne deviennent menacées à leur tour.



Flambé.

Crédit photo : Alexandre Antoine



Mélitée du plantain.

Crédit photo : Alexandre Antoine

Pour plus de renseignements et télécharger le document complet voir :

<http://www.uicn.fr/Liste-rouge-papillons-de-jour.html>

BIODIVERSITÉ FORESTIÈRE: UNE CONFÉRENCE DE RÉMI FRANÇOIS

À l'issue de l'assemblée générale de l'Association des amis du Parc, Rémi François (Conservatoire botanique naturel de Bailleul-Picardie Nature, membre du Comité scientifique de l'ONF) présentait et animait une conférence débat sur la biodiversité forestière. Entre nature, histoire et culture, les travaux de Rémi François posent des questions touchant à l'évolution de la forêt, à la compatibilité entre filière économique et biodiversité, aux migrations des essences et des espèces. Ils nous invitent à un autre regard sur le monde forestier en s'appuyant notamment sur les représentations iconographiques de la forêt.

Forêt ouverte ou forêt fermée ?

Les paysages peints par Théodore Rousseau, par Corot, montrent des milieux naturels travaillés, peuplés. « L'empreinte de l'homme est millénaire ». Activités humaines et action des herbivores furent longtemps dominantes, modelant des terres de pâturages. Les paysagistes ont illustré un monde disparu de gros



Jean-Baptiste Corot
"Chevrière"

arbres isolés, de mares, d'animaux et de bergers parcourant les landes : c'étaient des forêts « ouvertes », si peu semblables aux grands massifs promis aux chasses ou à la marine royale après la réglementation colbertiste. L'observation des tableaux et des gravures permet d'apprécier la diversité des espèces domestiques, la « biodiversité » des bovins par exemple. Qu'est devenue la « vache à tout faire » vouée tant au trait qu'à la traite ? Le patrimoine naturel est un patrimoine culturel. Ces liens transparaissent jusque dans la symbolique traditionnelle du pouvoir : les feuilles de chêne de César à Napoléon, la salamandre de François I^{er}, lien entre la flore, la faune et les puissants. Les premières mesures de protection du patrimoine naturel ont été prises sous le règne de Napoléon III, en forêt de Fontainebleau



Eugène Cuvelier : forêt de Fontainebleau

à la demande des peintres de Barbizon craignant de perdre leurs « modèles » ! Cependant, landes et pelouses issues du pastoralisme ont régressé partout.

Diversité ou intensification ?

La fin du XIX^e siècle vit le stade ultime de la déforestation en France dont 10 à 15% seulement du territoire restaient boisés⁽¹⁾. Nombre de forêts étaient des taillis, les très gros arbres ne subsistaient que parce qu'ils étaient intranportables. Depuis, l'évolution présente des caractères contradictoires. La politique actuelle vise au rajeunissement et à l'intensification de l'exploitation forestière. L'objectif d'une croissance de 40% de l'énergie bois d'ici 2020 fait peser de graves menaces sur les massifs les plus accessibles. En outre, le boisement jeune est peu favorable à la biodiversité. Il est difficile dans les conditions actuelles de préserver les vieux boisements en continu (arbres de 80 à 100 cm de Ø) et de restaurer les connexions entre massifs. Réseaux de transports, urbanisation entravent les déplacements de la faune. Les « trames vertes et bleues » ne seront sans doute respectées que dans des territoires protégés (Parcs naturels, SCOT si les élus sont vigilants.) L'extension du domaine forestier en France est la conséquence de la déprise agricole (terres jugées non rentables) particulièrement en moyenne montagne et en milieu méditerranéen. Les peuplements en taillis et en perchis dominant. Ailleurs, le paysage végétal régresse au profit de la grande culture et de l'urbanisation. Le maintien ou le développement de la biodiversité seraient favorisés par des milieux ouverts et variés comportant des plantes à divers stades de développement y compris de très vieux arbres préservés.

Effets du changement climatique.

Le débat qui suivit l'exposé de Rémi François permit d'aborder de nombreuses questions, l'une d'elles étant l'influence du changement climatique sur le développement ou la migration des espèces. Des études, cartes et schémas très précis sont disponibles sur le site du Conservatoire botanique national de Bailleul (<http://www.cbnbl.org/>).

L'observation sur le long terme a permis de cartographier des « corridors » voire des « autoroutes » favorisant la migration d'espèces végétales et animales : évolutions spontanées ou anthropiques. La remontée des variétés dominantes de chênes est repérée depuis les glaciations. Oiseaux, odonates, papillons tendent à fréquenter davantage des régions plus septentrionales tandis qu'aucune dynamique récente n'a été repérée en ce qui concerne la flore⁽²⁾. La question concerne les corridors anciens : vont-ils encore fonctionner lorsque des monocultures dominent ? On constate une diminution d'une à deux espèces par an dans les milieux pauvres en matières organiques. Les espèces qui ne supportent pas l'azote ont tendance à disparaître (espèces frugales). Là encore, la diversité des milieux, les espaces « mosaïques » favorisent les adaptations.



Gérard Le Berre

(1) Intervention de Jean Marc Thiollay.

(2) A l'exception d'orchidées en « mouvement » dans la vallée du Rhône.

« Clochez sonnez
Le printemps est là qui s'avance...
Sonnez clochers, cloches des villes
Et sur les champs... »

Charles Trenet.

Sonores et peu accessibles, les cloches des églises constituent un patrimoine méconnu. Un de nos Amis du Parc, Pierre Garraud, a dressé un inventaire détaillé des cloches du canton de Piney. L'étude, à ce jour non publiée, dévoile l'histoire, les fonctions et l'ornementation d'instruments voués au culte mais aussi à la communication entre villageois. Avec l'autorisation de l'auteur, nous allons tenter de donner un aperçu de ce travail.

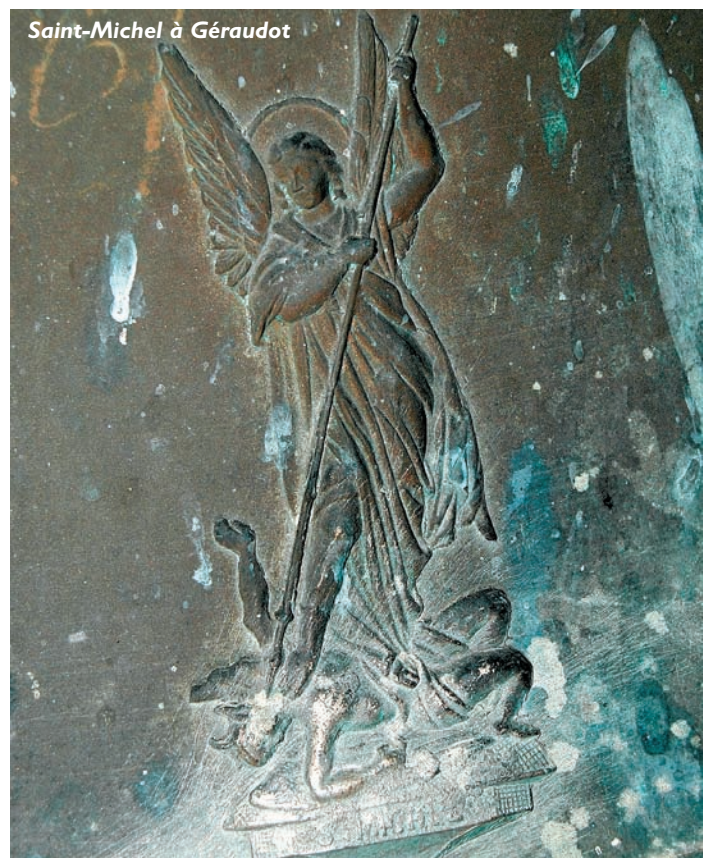
Dédicaces et hommages

Dans les dix-huit clochers visités, P. Garraud a décrit vingt-huit cloches de caractéristiques diverses, de la plus ancienne qui date de 1561 à Villehardouin, à la plus récente, bénie en 1982 à Rouilly-Sacey. L'étude campanaire se révèle ainsi une source précieuse de renseignements. Fondus dans le bronze, les motifs et inscriptions révèlent les intentions des donateurs et le nom des marraines et des parrains. Ceux-ci peuvent être de simples gens ou de puissants personnages ainsi qu'en témoigne la dédicace de « Louise », cloche à Brantigny baptisée par « Haut et puissant seigneur Louis Comte des Réaux... et par haute et puissante dame Madame Anne Françoise Louise de Mesgrigny... ». Des noms moins prestigieux aussi : des négociants à Troyes, des avocats, un « Lieutenant de dragon dans le régiment de Pinay... » A Bouy-Luxembourg, on peut lire la liste de dix-huit généreux donateurs. Autres personnes mentionnées, le curé parfois paré de son titre comme « Jean Reballe bachelier en théologie » à Géraudot, le maire, des conseillers, le marguillier⁽¹⁾ ou même le sonneur. Suprême honneur, certaines cloches furent bénies par l'évêque de Troyes lui-même comme à Bouy-Luxembourg et à Luyères. A Montangon, le nom de Monseigneur E. Ravinal est

suiivi de ceux du Pape Pie IX, de l'Empereur Napoléon III, du député et du Conseiller général. Tous n'assistèrent sans doute pas à la cérémonie !

Les marques de fondeurs

Il n'existe plus de nos jours que quelques fonderies de cloches. C'est un art délicat. Chaque instrument possède ses caractéristiques de poids, d'épaisseur, de tonalité. La plus lourde est à Montangon et sonne la note FA : 647 kg sortis de la fonderie Paintandre à Vitry-le-François. Les noms des fondeurs se retrouvent d'une commune à l'autre : Cochois, Paintandre, Bollée, Goussel sont les plus fréquents. Les fonderies sont en Haute-Marne ou à Metz. De nos jours, les Bollée issus de Haute-Marne exercent encore dans la région d'Orléans.



La fonte étant aussi la matière première dont on fait les canons, les églises participèrent à l'effort national lors de l'invasion qui suivit la révolution française (1792/93). Nombre de cloches furent coulées pour d'autres offices, au cœur des batailles. Cela explique l'âge de nombre d'entre elles, rétablies au XIX^e siècle après la période napoléonienne.



ENT LES ÉGLISES



Clémence. Brévonnes

Il arrive aussi qu'une cloche doive être refondue. Ce sera le cas pour la cloche de Rosson, pesée et soupesée en 1820 avant et après l'opération :

« La cloche ancienne étant avant la fonte quatre vingt cinq kilogrammes et demi (ou 171 livres), c'est une augmentation de 47 kilogrammes et demi (ou 95 livres) ».

Marie, cloche à Piney fut fondue trois fois « née et renée de son métal. ». Le premier baptême remontait à 1544, le second à 1749 et le troisième à 1832. A

Luyères et à Bouy-Luxembourg, les cloches furent fendues d'être trop secouées dans l'enthousiasme de la libération ! Marie Eugénie Georgette de Luyères en porte témoignage : « A la défaite des ennemis j'ai perdu ma voix en 1944 pour avoir trop acclamé la France libre. Grâce aux dons des paroissiens, rendant grâce au Dieu très bon et très grand pour la victoire, j'ai retrouvé ma voix en 1946 »⁽²⁾.

Des dieux et des saints et des puissants

Outre les inscriptions, chaque cloche a une personnalité. Certaines sont humbles et lisses, d'autres chargées de références et de symboles. Les motifs les plus fréquents sont naturellement le Christ en croix et Marie, mais l'on y trouve aussi de nombreuses représentations de saints et de saintes. Saint Joseph portant le Christ et Saint Nicolas à Piney, Saint Paul et Saint Michel à Géraudot, Sainte Catherine à Onjon. A Piney, Léonie porte les armoiries de l'évêque de Troyes, Pierre Marie Cortet (1817-1898) tandis que Martine porte les armoiries du pape Léon XIII. Les cloches les plus cossues sont bordées de frises florales et d'ornements en relief. Des décors profanes aussi sur les anses : têtes de chiens, de lions ou d'humains. Il faut rendre hommage ici encore à Pierre Garraud qui, pour photographier et déchiffrer ces riches témoignages, a du gratter et frotter le métal souillé par les pigeons, habituels locataires des lieux.

Sonneries et sonneurs

Qui n'a en mémoire l'image de l'enfant de chœur ou du bedeau cramponné à la corde, alternant tractions et lévitations, au gré du balancement de la cloche ! Les horloges électriques ont généralement remplacé cet exercice réjouissant. Nombre de

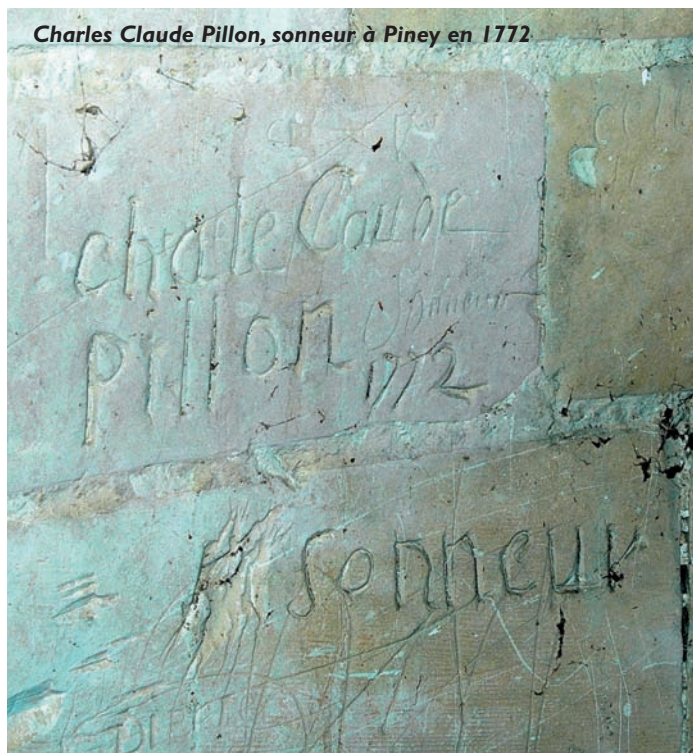


Entraînement de la cloche à Luyères

nos cloches, immobiles, sont frappées par le battant suspendu ou par un marteau. A Luyères le mécanisme de lancement de la cloche avec la corde est en place. A Onjon, la coulisse est équipée de deux pièces de bois rotatives pour éviter l'usure. Mais Marie Elisabeth à Rouilly-Sacey, n'a pas de battant : un marteau sonne les heures.

En 1884, la préfecture de l'Aube mène une enquête dans chaque commune. On y apprend qu'on sonne les cloches pour « appeler les enfants à l'école » à Villehardouin, « prévenir de l'arrivée du percepteur » à Assencières et « donner le signal du couvre feu... » à Onjon... Après la loi de 1905, les arrêtés municipaux varieront peu d'une commune à l'autre : sonneries religieuses, sonneries civiles matin, midi et soir à l'intention des travailleurs des champs, avertissements en cas de danger et sonneries pour la fête nationale. Le sonneur sera rétribué par la commune. A Montangon, il est précisé « ...que les sonneries seront effectuées par le sonneur attitré de la paroisse mais qu'en cas de refus d'exécuter les ordres du maire, il y sera procédé par un sonneur spécial nommé par le maire et exclusivement soumis à ses ordres... ».

Parfois, les sonneurs ont laissé leur trace dans l'escalier ou sur le mur du clocher : Henri Isambert et Jean-Pierre Ruelle à Onjon ainsi qu'un Noël R... en 1843. Lucien Carette était sonneur à



Charles Claude Pillon, sonneur à Piney en 1772

Luyères en 1904 et c'est un nommé Pillon qui exerçait cette fonction à Piney en 1772. « Tout là-haut dans le sombre clocher vit le mystérieux sonneur de cloches ! » dit une chanson enfantine. Pierre Garraud s'y est aventuré pour dissiper les songes et donner à voir un héritage méconnu. Espérons qu'il se trouvera au sein des institutions locales de bons esprits pour en favoriser la diffusion.

Gérard Le Berre

(1) Le marguillier. Membre du conseil de fabrique, chargé de l'administration des biens de la paroisse.

(2) L'inscription est en latin : « FUGATIS HOSTIBUS VEHEMENTER CLAMANDO LIBERAM GALIAM – VOCEM AMISI 1944 MUNIFICIS PAROECIAE CIVIBUS D.O.M. PRO VICTORIA GRATIAS AGENTIBUS VOCEM RECUPERAVI 1946 ».

LA CABANE AU FOND DU COULOIR...

Voilà un sujet qui fleure bon l'été, les fleurs, les fruits juteux et sucrés, les longues journées paresseuses au soleil. Non ? Rien à voir en fait, c'est vrai. Mais il n'est pas facile d'aborder gaiement un sujet aux relents suspects ; en l'occurrence, les toilettes sèches.

Pourtant, à y réfléchir, c'est un sujet important. Tout le monde va aux toilettes, utilise de l'eau potable pour se débarrasser de l'objet du délit une fois le méfait accompli, participe à la saturation des stations d'épuration et à la pollution des eaux de surface et souterraines, utilise des tas de produits détartrants, détergents, désinfectants (tous allègrement marqués du sceau « rectangle orange et croix noire » signifiant « Toxique », voire « Dangereux pour l'environnement ») pour nettoyer le Saint-Trône et tout le monde paie sa facture d'eau le sourire aux lèvres !!!

Alors oui ! J'ose le changement (c'est le moment ou jamais, non ?).

J'avoue. Le passage à l'acte n'a pas été facile. Les tergiversations ont duré des mois ! Que de questions concrètes à résoudre face à ce changement d'habitudes. Au dessus de quoi je m'assieds ? Ça va sentir mauvais ? Qu'est-ce qu'on fait quand c'est plein ? Je le mets où ? Combien de jours avant de vider le récipient ? Qui c'est qui s'y colle ? Faut-il séparer liquides et solides ? (c'est une vraie question, si, si) Où vais-je trouver des copeaux ou de la sciure pour mes toilettes sèches ? C'est bizarre, j'ai pas entendu « plouf » ?

Finale, ça s'est bien passé

Le démontage de toilettes classiques est assez facile (merci Internet pour les vidéos mises en ligne par les bricoleurs !).

L'installation n'est pas compliquée non plus. On remplace la cuvette par une planche trouée (type plan de travail pour cuisine en vrai bois, l'agglo ou le contre plaqué étant trop absorbants) sur laquelle on adapte la lunette des anciennes toilettes. Prévoir un système pratique pour sortir le seau. Penser à traiter le bois (lasure et vernis, plusieurs couches) pour que le bois soit nettoyable et ne s'imprègne pas d'odeurs. Trouver un seau (15 litres minimum) en plastique (qui ne conserve pas l'odeur) ou en inox (c'est cher, environ 70 €).

Disposer au fond du seau 5 cm de copeaux ... les problèmes commencent. Il va en falloir un gros « paquet » (1 m³ par an peut-être) ! C'est sans doute ça le plus difficile à trouver (gratuitement, j'entends). Le menuisier de mon village m'a sauvé la mise : 1 m³ de copeaux de peuplier à récupérer chez lui. Soyez ami avec un menuisier... je n'ai pas de solution gratuite. Sinon, on peut évidemment acheter des tas de choses qui conviennent : paillage pour cage à hamster ou à lapin, paillage pour jar-

din en chanvre, résidus de scieries ... Il semble qu'on puisse utiliser du papier ou du carton passé au broyeur, du broyat de branches, du gazon séché ...

Les copeaux sont à préférer à la sciure qui a tendance à se compacter (important pour le compostage !). Éviter les copeaux de bois peu ou pas dégradables (certains bois exotiques réputés imputrescibles). Surtout pas de bois traité, Mélèze ou Douglas sont plus long à la décomposition.



Étape la plus importante : le passage à l'acte. Pour la plupart d'entre nous, c'est là que ça se corse. Les barrières psychologiques sont énormes ! Heureusement, il arrive un moment où la nature est la plus forte ... et il faut bien y aller.

Voilà, c'est fait ! Finalement, ça ne valait pas le coup de tant s'inquiéter ! Avant de sortir, par habitude, on veut tirer la chasse d'eau... mais c'est pas possible ! On aura prévu un autre seau à côté, rempli de copeaux, et on recouvrira l'objet du méfait de ces copeaux (pas trop, sinon le seau est vite rempli). Et là, miracle, c'est l'odeur du bois qui domine dans la petite pièce (une petite goutte d'huile essentielle de temps en temps nous aidera à nous habituer à ce nouvel environnement).

En moyenne, le seau se vide tous les deux jours. Au delà, l'odeur peut s'accroître. Là aussi, psychologiquement, traverser la maison la première fois avec son seau tout en gardant le sourire (difficile lors d'une soirée entre amis) est une épreuve. Direction le composteur, au fond du jardin ! On renverse, on rince, on brosse (j'ai un arrosoir rempli d'eau de pluie et la brosse des anciennes toilettes au pied du composteur), on nettoie avec un désinfectant de temps en temps (pas de produit dans le compost), on remet des copeaux au fond et zou, on remet en place.

C'est fini. La vie peut reprendre son cours.

Plus sérieusement. 10 à 20 % de la consommation d'eau potable d'une famille part dans les toilettes. Si vous n'avez pas de tout-à-l'égout, vous pouvez doubler le temps entre deux vidanges de votre fosse toutes eaux ; c'est aussi une économie.

Le compostage est indispensable. Les produits issus des toilettes sèches doivent être mélangés avec les résidus du jardin et de la cuisine afin d'obtenir un compost de bonne qualité tout en évitant des problèmes d'odeurs qui nuiraient au voisinage. Compost qui sera utilisé pour votre potager bien sûr (là aussi, barrière psychologique à franchir !).

Et puis, plus largement, moins d'excréments dans les stations



SAVEZ-VOUS QUE ?

d'épuration, c'est moins de produits à traiter (peut-être une facture moins élevée ? On peut rêver) et aussi moins de pollution des cours d'eau (des stations devenues obsolètes ne fonctionnent pas toujours très bien).

Typiquement une petite action qui, menée par un grand nombre de personnes, peut avoir de grands résultats (au moins à la campagne, en logement individuel).

Fabrice Joachim

Réglementairement (trouvé sur Internet, daté d'octobre 2009)

Les toilettes sèches sont composées d'une cuve étanche (le seau, en fait) recevant les fèces ou les urines. La cuve est régulièrement vidée sur une aire étanche conçue de façon à éviter tout écoulement et à l'abri des intempéries. (Là, tout le monde est dans l'illégalité ...). Les sous-produits issus de l'utilisation de toilettes sèches doivent être valorisés sur la parcelle et ne générer aucune nuisance pour le voisinage, ni pollution. (Peut-on déposer le contenu des seaux en déchetterie, dans des sacs bio-dégradables ?)

Respect des prescriptions techniques en vigueur et notamment :

- adaptation de l'installation retenue au type d'usage, aux contraintes sanitaires et environnementales, aux exigences et à la sensibilité du milieu, aux caractéristiques du terrain et à l'immeuble desservi

- vérification de l'étanchéité de la cuve recevant les fèces et/ou les urines

- respect des règles d'épandage et de valorisation des sous-produits des toilettes sèches

- absence de nuisance pour le voisinage et de pollution visible.

Attention : le creusement d'un trou dans le jardin et l'installation de toilettes en extérieur sont interdits !

C'est donc bien au fond du couloir que l'on trouvera la cabane et pas au fond du jardin !

Il existe des tas de modèles de toilettes sèches prêtes à monter dans le commerce, sur Internet principalement.

JARDINIERS DE LA TERRE

« Redevenons les jardiniers de la terre » nous avait dit J.M. Pelt, le célèbre écologue lors de sa venue dans LE PNR Forêt d'Orient à l'occasion des 40 ans du Parc.

Derrière cette idée, il y avait tout ce rapport à la planète à la fois sur le plan le plus local et le plus global. Cette notion de respect et presque d'amitié avec la nature, du donnant donnant, je te travaille sans t'exploiter, tu me donnes ce dont j'ai besoin...

Cela a été pour nous le point de départ pour proposer aux classes du territoire un travail autour d'un thème lié à l'environnement comme nous le faisons à peu près tous les deux ans, un sujet qui soit porteur de valeurs et suffisamment large pour que chaque enseignant qui le souhaite puisse le développer selon les programmes et le niveau de sa classe et dans les disciplines qu'il a choisies.

33 classes se sont inscrites pour participer à ce projet, 3 ont abandonné, 1 nous a rejoints en cours de route, près de 700 enfants ont donc participé à la création d'œuvres collectives variées et la Maison du Parc où elles sont exposées aujourd'hui ressemble à un grand jardin de l'imagination et de la créativité.

Le 8 juin dernier a eu lieu l'inauguration de l'exposition pendant laquelle chaque



élève et chaque classe ont été récompensés.

Prenez le temps jusqu'au 3 juillet de venir observer ces fresques maquettes, albums, panneaux, jeux pour mesurer le travail accompli tant par les enseignants que par les élèves et apprécier les connaissances qu'ils révèlent.

AS

ACTUALITÉS DU PARC

Micro centrale électrique à Brienne la vieille

On se souvient (tristement !) de la vente du moulin de Brienne la Vieille situé sur la rive gauche de l'Aube et dont aujourd'hui les ruines calcinées ne peuvent que nous interpellier.

Le Parc est resté propriétaire de la rive droite et des droits qui y sont liés. Il envisage aujourd'hui de louer ou de vendre cette rive afin que puisse se réaliser une microcentrale de production électrique.

Signalétique

- Panneaux entrées du Parc :

Le périmètre du Parc ayant été modifié suite à l'arrivée de nouvelles communes, de nouveaux panneaux doivent être posés sur les voies principales à hauteur de ces premières communes pour indiquer l'entrée dans le PNR.

- Panneaux entrées de commune :

Ceci concerne cette fois-ci toutes les communes. Des panneaux « commune du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient » seront fournis aux nouvelles communes aux anciennes communes, la signalétique actuelle étant peu visible. 4 panneaux par commune sont prévus.

Les petits panneaux verts portant le logo du Parc seront laissés aux communes pour être apposés sur les mairies ou autre bâtiment communal.

Trame verte et bleue

La trame verte correspond aux forêts, prairies, vergers, haies. La trame bleue aux cours d'eau, étangs, marais, zones humides. Le Parc est chargé sur le territoire de cet engagement clé du Grenelle : faire que des cœurs de nature identifiés soient préservés et que la circulation entre ceux-ci par des corridors écologiques soit possible pour la faune et la flore (migration, reproduction, alimentation...).

Il est donc nécessaire d'identifier les réservoirs et corridors existant ou potentiels afin qu'ils soient pris en compte dans le SCOT en cours d'élaboration puis dans les PLU des communes.

Nouveaux guides touristiques

L'Office de tourisme participe à la réalisation de deux nouveaux guides touristiques :

- un Topoguide édité par Chamina qui présentera une vingtaine d'itinéraires de randonnées dans le Parc ou le Nord-Est aubois et qui devrait sortir début juillet.

- un guide touristique à diffusion nationale « itinéraire dans le Parc » réalisé en partenariat entre les éditions PROJECTION et la Fédération des Parcs. Une dizaine de pages par Parc pour présenter à la fois l'environnement, les paysages, les activités économiques et touristiques.

VISITES GUIDÉES

Visites guidées (2 euros pour les non adhérents et gratuit pour les adhérents hors circuits guidés)

Vendredi 6 juillet

Après-midi au jardin : visite du jardin de Cocagne de La Barbuise

RDV à 14h30 au n° 2 de la rue du Souvenir à Saint-Etienne-sous-Barbuise
3,50 euros par personne

Samedi 7 juillet

Visite guidée de Mathaux

RDV à 15h devant le cercle d'eau à L'Étape

Samedi 21 juillet

Visite guidée de Dienville

RDV à 15h devant la halle

Vendredi 27 juillet

Visite guidée d'Amance et de ses activités économiques

RDV à 15h devant la mairie

Vendredi 3 août

Circuit guidé d'une journée « sur les traces des Templiers et des Cisterciens »

Avec Jean-Claude Czmar, Gérard Schild et les guides locaux d'Avalléur et Clairvaux
RDV à 9h à la Grange de Lusigny-sur-Barse

Sur inscription

(20 euros pour les non adhérents et 18 euros pour les adhérents)

Dimanche 12 août

Visite guidée de Lusigny-sur-Barse

RDV 15h sur la place de l'Europe (place du marché)

Samedi 18 août

Visite guidée de Brienne-le-Château

RDV 15h devant l'Office de tourisme

Dimanche 26 août

Après-midi au jardin : visite de l'exploitation biologique d'Amélie et Benoit Lermite

RDV à 15h au n°3 de la Grande Rue à Verricourt

Samedi 1^{er} septembre

Visite guidée de Pel et Der

RDV 15h devant la salle des fêtes

Samedi 8 septembre

Circuit guidé d'une journée « les chefs d'œuvre du Beau XVI^e des églises du Parc »

Avec Malika Boumaza
RDV à 9h à la Grange de Lusigny-sur-Barse
Sur inscription (12 euros pour les non adhérents et 10 euros pour les adhérents).

Dimanche 30 septembre

Visite guidée de Piney

RDV 15h sous la halle

RANDONNÉES

Randonnées (2 euros pour les non adhérents et gratuit pour les adhérents hors randonnée gourmande)

Mercredi 18 juillet

Randonnée « découverte de la Réserve naturelle régionale de Courteranges – Libellules et papillons »

en partenariat avec la Cellule Zones Humides du Parc. RDV à 14h30 devant la mairie de Courteranges

Mercredi 15 août

Randonnée « multi-randonneurs » (équestre, pédestre, VTT)

RDV à 9h30 devant l'ancienne école de Villehardouin. Prévoir un pique-nique tiré du sac à dos

Dimanche 16 septembre

7^e Randonnée gourmande

RDV à partir de 9h à la salle des fêtes de Bouranton. Parcours de 16 et 5 km (accessible aux personnes à mobilité réduite)
Sur réservation uniquement
18 euros pour les adultes,
9 euros pour les enfants et
12 euros pour personnes à mobilité réduite (bulletin d'inscription disponible sur demande)

HOMMAGE



En cette période où notre programme de visites guidées attire nombre de participants, nous avons une pensée émue pour Jean-Louis Morisset, guide bénévole de

Géraudot qui nous a quittés à l'issue de la saison dernière.

Jean-Louis Morisset était depuis plusieurs années un ami du Parc fidèle et actif. Il aimait partager sa connaissance de Géraudot, village où il avait été enseignant durant plusieurs années. Grâce à ses initiatives, nombre de visiteurs ont pu découvrir les trésors de l'église, la vie du Général Bertrand ou les activités de l'apiculteur local. Il aimait et connaissait parfaitement la forêt, les plantes, les champignons. Il avait su s'engager personnellement dans une défense énergique de l'environnement sur le finage de sa commune, en bordure du lac. Nous connaissons par ailleurs sa passion pour la musique qu'il aimait à faire partager dans les associations locales ou lors des fêtes de la musique. Une curiosité insatiable, le sens du contact et de la fraternité l'ont animé jusqu'à une fin subite et imprévisible.

GLB

ANIMATIONS CULTURELLES

Du vendredi 1^{er} juin au 4 juillet

Exposition « jardiniers de la terre » par les classes maternelles et élémentaires du PNRFO

Salle d'exposition de la Maison du Parc (de 10h à 12h30 puis de 13h30 à 17h30)
Entrée libre.

Samedi 30 juin

Concert vocal et instrumental avec le groupe Alma

RDV à 20h30 à l'église de Villemoyenne
Participation libre.

Samedi 29 septembre

Concert de gospel avec le groupe Couleurs Gospel

RDV à 20h à l'église de Unienville
Participation libre.

J'ADHÈRE À L'ASSOCIATION LES AMIS DU PARC JE M'ABONNE À L'ESCARBOUCLE (à découper ou à recopier)

FICHE D'ADHÉSION 2012

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Localité _____

Téléphone _____ E-mail _____

Adhésion individuelle : 14 €

Abonnement Escarboucle seul : 14 €

Adhésion individuelle + abonnement : 21 €

Adhésion famille + Abonnement : 30 €

Le chèque est à libeller à l'ordre de : "l'Association des Amis du Parc"

et à envoyer à l'adresse : Mairie de Dosches - 4, rue du Grand Cernay - 10220 DOSCHES

Tél. 03 25 41 07 83 - E-mail : aap.pnrfo@wanadoo.fr - Site : http://amis-parc-foret-orient.fr

L'ESCARBOUCLE. Périodique édité par l'Association des Amis du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient
Maison du Parc - 10220 PINEY

Directeur : Gérard Le Berre

Comité de rédaction : A. Spilmann, Y. Peuch, V. Lamblin, A. Wiczorek, A. Jean-Pierre, MP Framery, MF Barret, JP Voulminot, G. Labille, A. Thiennot, K. Lardaux, G. Simmonot.

Crédit photographique : Association des Amis du Parc et PNRFO

Décembre 2011 - ISSN 0999-4998

D'après une maquette de C. DAGUERRE & N. JUNCK sur les presses de l'Imprimerie NÉMONT S.A.

Z.I. RUE DE L'EUROPE - 10200 BAR SUR AUBE
Imprimé sur papier recyclé 100 %.

Conservation en archives de 200 ans.

Toute reproduction, même partielle d'articles est interdite sans autorisation.

© L'ESCARBOUCLE - PINEY - 2005

Marque déposée.

